



## LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'ANCENIS

C'EST QUOI ?



C'est un groupe de personnes (~50) habitant le Pays d'Ancenis qui réfléchit à l'amélioration de la vie sur le territoire.



MAIS C'EST QUI  
CES PERSONNES ?



Des femmes et des hommes bénévoles, désignés pour leurs compétences particulières : économiques, sociales, culturelles ou bien tirés au sort dans chacune des 20 communes du territoire pour assurer une mixité géographique et citoyenne.



Le groupe s'engage pour 3 ans.

Il se réunit en commission environ 1 fois par mois.

Chacun choisit la ou les commissions qui l'intéresse (nt) :

- Sociale
- Economique
- Environnement

Les thèmes étudiés sont au libre choix de la commission ou sur proposition de la COMPA.

Ils font l'objet d'un rapport, remis aux élus (pour les aider dans leurs décisions) et à disposition du grand public sur le site de la COMPA.

ET ÇA MARCHE  
COMMENT ?



Crédit pch .vector - Freepik

Scanner le QR code pour  
accéder aux études



ET COMMENT C'EST  
FINANCÉ TOUT ÇA ?



Le Conseil de Développement est une structure obligatoire sur notre territoire depuis 1999.

Un budget annuel de fonctionnement est alloué par la COMPA ainsi que la prise en charge d'un(e) salarié(e) « animateur » mis à disposition. Le Département de Loire-Atlantique verse également une subvention.



La commission sociale se lance sur **une grande enquête sur la place de la femme dans les associations** et poursuit son travail sur **les handicaps**

La commission environnement se penche sur **les arbres, les haies et la biodiversité.**

La commission économique va initier une enquête : **Que pensent les jeunes de la vie et de l'emploi en Pays d'Ancenis ?**

Pour voir les anciens rapports :

<https://www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement>

ET ACTUELLEMENT,  
CONCRÈTEMENT,  
ILS FONT QUOI ?

Pour retrouver nos  
actualités :



Crédit pch. vector - Freepik

**Vous avez des idées à partager sur ces sujets,  
vous souhaitez participer ?**

Conseil de Développement du Pays d'Ancenis  
Centre Administratif « Les Ursulines » - CS 50201  
44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex  
Tél : 02.40.96.44.79  
[conseil-de-developpement@pays-ancenis.com](mailto:conseil-de-developpement@pays-ancenis.com)

